

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et contributions Office du personnel de l'Etat Service d'évaluation des fonctions	DEFINITION DE FONCTION-TYPE		
	Date d'établissement 1.11.1985	Date de révision	Date de mise en application 1.1.1986
1. Dénomination de la fonction Agent/agente de maintenance		Code fonction 6.06.028	
2. But de la fonction Maintenir en état de fonctionnement et entretenir, selon planning spécifique, les installations techniques d'un bâtiment.			
3. Description de la fonction La fonction implique notamment : <ul style="list-style-type: none"> - la vérification, selon programme préétabli, du bon fonctionnement de toutes les installations (protection incendie, climatisation, humidification, chauffage, air comprimé, groupe électrogène, pompes, sanitaires, électriques et des installations fixes du bâtiment); - la recherche des causes de défauts ou de pannes sur les installations techniques des bâtiments; - le réglage des installations selon prescriptions des fournisseurs, schémas, directives de la hiérarchie ou autres sources d'informations; - l'intervention en cas de panne ou dérèglement pour la mise hors service de tout ou partie d'une installation; - l'appel aux entreprises spécialisées par l'intermédiaire du service de l'entretien ou directement en cas d'urgence; - le contrôle des travaux mandatés et ceux effectués lors des opérations prévues par les contrats d'entretien; - les graissages, recharges et réglages ne dépendant pas de contrats d'entretien ainsi que des travaux de réparation et d'entretien courant; - le nettoyage de l'intérieur des armoires de commande, des tableaux techniques et des locaux; - l'information à la hiérarchie de toutes dégradations aux installations, mobilier technique fixes, à l'immeuble ainsi que tout encombrement nuisible à la sécurité; - la tenue des "livres de bord" des installations; - les contacts avec les utilisateurs des bâtiments; - l'exécution d'autres tâches spécifiques à chaque bâtiment et demandées par la hiérarchie. 			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	F	D	F	C	F	Cl. max. 11
Points	22	11	31	11	32	Total 107